

## « Paris-Babel », de Gilles Siouffi : le français, invention parisienne

Le chercheur retrace l'évolution de la langue française au prisme de la capitale, entre diversité des usages et obsession des normes.

Par Florent Georgesco

Le Monde 12 janvier 2025

*Paris-Babel. Histoire linguistique d'une ville-monde* », Gilles Siouffi, Actes Sud, 362 p.

Il y avait peut-être 50 000 habitants à Paris à la fin du XIIe siècle. Ils étaient 200 000 au début du XIVe. La conséquence s'impose : si vous voulez comprendre quoi que ce soit au destin de cette ville, allez voir ce qui s'est passé au XIIIe siècle. C'est ce que fait Gilles Siouffi dans sa formidable « histoire linguistique d'une ville-monde », Paris-Babel. Il ne s'arrête pas là, tant s'en faut, cette imposante synthèse traversant plus de deux millénaires, de l'arrivée de la tribu gauloise des Parisii, au IIIe siècle av. J.-C., aux Jeux olympiques de 2024.

Mais le professeur à la Sorbonne, auteur, notamment, d'Une histoire de la phrase française (Actes Sud/Imprimerie nationale, 2020), cherche à repérer les étapes de la trajectoire du français dans ce qui deviendra la capitale du pays. Elles sont nombreuses, de natures fort diverses ; la langue remue en permanence, témoin et actrice du vaste mouvement social, politique, économique, religieux, culturel que Siouffi raconte avec verve et précision. Or, dans ce flux, le XIIIe siècle se distingue comme un temps unique de cristallisation et d'essor.

Cela tient d'abord à cette évidence que Paris, jusque-là, ne jouait pas un rôle central. S'il faut attendre 1528 avant que François Ier ne décide d'y installer la cour de manière constante, c'est au XIIIe siècle que la ville commence à réunir l'essentiel des fonctions religieuses, éducatives, commerciales ou administratives du royaume, attirant de plus en plus de populations diverses, chacune venant avec son « parler » spécifique, soit, en général, une des nombreuses variantes de la langue d'oïl, la langue romane du Nord, par opposition à la langue d'oc parlée dans le Sud.

Les philosophes Roger Bacon et Thomas d'Aquin, qui enseignent à Paris dans les années 1230-1250, en observent quatre : le picard, le normand, le bourguignon et « quelque chose qui est parlé en Ile-de-France », résume l'historien – le « parisien » ? le « français » ? L'étiquette reste débattue, mais un mouvement est enclenché. Les parlers, en se frottant, s'homogénéisent à mesure que la ville se développe, au profit de ce « quelque chose ». Il est difficile de recomposer ce processus, qui repose sur des usages oraux perdus. Il en est allé de même, dans les siècles précédents, pour la formation des langues romanes à partir du latin et des influences du gaulois, du francique, de la langue viking... : un jour elles sont apparues dans les textes, effets de causes indémêlables.

### **Ce qui se parle dans la rue**

Ainsi constate-t-on, dès le milieu du XIIIe siècle, une éclosion de textes officiels écrits dans une langue qu'il faut bien, au bout du compte, qualifier de française. Mais que reflètent-ils de ce qui se parle dans la rue ? Nous ne pouvons le savoir avec exactitude. Une chose est sûre : l'histoire continue de modeler les usages. Aux XIVe et XVe siècles, la guerre de Cent Ans crée d'autres chocs, trace d'autres voies. Le français de Paris ne cesse de s'affirmer, mais sa diversité s'accroît d'autant.

Ce sera l'un des enjeux de la Renaissance : l'unifier en lui fixant des normes. Avec la pérennisation de la présence du roi à Paris au XVI<sup>e</sup> siècle, le français devient « langue royale », écrit Gilles Siouffi, qui relève une double bipartition sociale, entre l'élite et le peuple, comme entre Paris et le reste de la France ; aux premiers le français convenable, aux autres ses altérations. Les grammairiens entrent en scène, pour distribuer les bons points et les blâmes. Ils ne la lâcheront plus guère. Défendre le français devient une passion française, de Vaugelas, au XVII<sup>e</sup> siècle, aux grands dictionnaires des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, en passant par la Révolution et sa quête d'unité nationale à travers l'éducation et la langue, prolongée par l'Empire.

Mais, pendant ce temps, Paris ne cesse de grandir, et d'autres mélanges se font. Les argots, les langues régionales côtoient celles du monde entier. La rue improvise, et les grammairiens enregistrent, bon gré mal gré. C'est à Paris que les normes se sont imposées comme le cadre obligé du développement du français. C'est aussi à Paris qu'elles s'effritent, qu'elles explosent, qu'elles se reforment, que de nouvelles s'inventent. Aujourd'hui, on peut appeler un homme « gaillard », et parler gaulois, ou « boug », et emprunter au nouchi ivoirien. Une langue est le fruit de tant de mondes. On sort un peu transformé de Paris-Babel : il suffit de se mettre à parler pour les entendre tous.

### **« La Ville captive », de Laurent Cuvelier : lire les murs de Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle**

Dans un riche essai, l'historien déchiffre les multiples affiches, officielles, commerciales ou politiques, qui réclament l'attention des passants au temps des Lumières.

Par Roger Chartier (Historien et professeur émérite au Collège de France)

Le Monde, 31 octobre 2024.

*La Ville captive. Affichage et publicité au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Laurent Cuvelier, Flammarion, « Le présent de l'histoire », 368 p.

Comme l'a enseigné l'historien italien Armando Petrucci (1932-2018), le lien est fort et ancien, depuis la Rome antique, entre les monuments et les écrits, tant les écritures épigraphiques qui manifestent l'autorité des pouvoirs politiques ou religieux que leur envers, les graffitis subrepticement tracés sur des espaces qui ne leur étaient pas destinés. Le beau livre de Laurent Cuvelier, *La Ville captive*, ajoute un chapitre inédit à cette histoire de longue durée.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les murs des grandes villes européennes se couvrent de placards manuscrits et, plus encore, d'affiches imprimées. Présentes dans les récits des voyageurs, les descriptions des cités et, comme l'attestent les nombreuses reproductions du livre, les tableaux et les gravures, ces affiches, fragiles, éphémères, arrachées, ont massivement disparu. Le premier mérite de Laurent Cuvelier est d'avoir retrouvé dans les archives et bibliothèques 6 000 d'entre elles, qui furent collées sur les murs parisiens entre la mi-XVII<sup>e</sup> siècle et 1799. 4 300 le furent durant les années révolutionnaires, après la loi de 1791, qui établissait la liberté d'afficher.

La brillante démonstration du livre repose sur une série de contradictions. La première oppose ordre et subversion. Les autorités ont considéré les affiches comme une « écriture publique du pouvoir », qui publiait les lois, détaillait les réglementations, énumérait interdictions et obligations. Cet « ordre mural » s'est toutefois révélé impuissant face aux usages militants des affiches. Ceux-ci ont mobilisé les écrits collés sur les murs dans toutes les crises de l'Ancien Régime : crises du blé, crises parlementaires, crise janséniste. Ils ont nourri les « guerres d'affiches » qui ont scandé le cours de la Révolution. En dialogue avec Arlette Farge et Robert

Darnton, Laurent Cuvelier montre que les écrits affichés sur les murs, lus à haute voix pour ceux qui ne pouvaient les déchiffrer, ont joué un rôle essentiel dans la constitution d'une opinion publique populaire, détachée de l'obéissance aux autorités.

### **L'économie de l'affichage**

Une seconde contradiction est liée aux avancées de la société de consommation au cours du XVIIIe siècle. Alors que les affiches des institutions visaient à informer et à instruire sujets et citoyens, leur utilisation massive par les commerces et les spectacles de tous ordres les ont transformées en un puissant instrument de publicité (y compris mensongère). En se lançant « à l'assaut des murs », le capitalisme commercial du XVIIIe siècle et la démocratisation des loisirs ont dominé l'économie de l'affichage.

D'où une troisième tension : entre la lecture absorbée d'un lecteur qui s'instruit grâce aux affiches et les lectures hâtives, crédules, débordées, des passants séduits ou lassés par les nouveautés incessantes et les extravagantes curiosités. La « politique de l'attention » des institutions, qui entendaient préserver l'autorité des annonces officielles de la futilité ou du discrédit de l'affichage commercial, semble impuissante face aux murs saturés d'écrits qui diluent les attentions.

Pour beaucoup d'imprimeurs, ces « travaux de ville » constituaient la plus importante source de revenus. Laurent Cuvelier analyse avec minutie cette économie. Elle faisait également vivre les afficheurs qui les collaient sur les murs et les chiffonniers qui les décollaient et les récupéraient pour les fabricants de papier.

La Ville captivée : le titre désigne avec acuité la nouvelle culture visuelle urbaine instaurée par les mutations économiques et affectives du XVIIIe siècle. Certes, ce n'est qu'au XIXe siècle que les grandes cités seront captivées par les images. Sans être absentes, elles demeurent rares sur les affiches du siècle précédent, qui mobilisaient grandes lettres, ornements et vignettes pour attirer l'œil et retenir l'attention. C'est grâce à ces ressources expressives de la typographie que s'est construite une nouvelle expérience sensible de la ville.

Discrètement, sans forcer le trait, Laurent Cuvelier suggère que son essai peut aider à comprendre les « pollutions visuelles » qui défigurent les cités d'aujourd'hui et les transformations d'un « espace médiatique où la question de l'accès à l'information est déterminante ». « Bientôt nous ne lirons plus que sur des écrans », écrivait Louis-Sébastien Mercier en 1782. Ses écrans étaient ceux des cheminées. Les nôtres sont les murs numériques où se lisent et s'effacent les affiches du présent.

### **Le français, une langue comme les autres mais avec une histoire à part**

Par Gabriel Bergounioux

Jusqu'en 1850, les francophones étaient minoritaires dans notre pays, rappelle le linguiste Gabriel Bergounioux.

Le Monde, 17 mai 2016.

On attribue à un président des Etats-Unis, George W. Bush, ce propos : « Le problème avec les Français, c'est qu'ils n'ont pas de mot pour entrepreneur [en anglais dans le texte]. » Vieux préjugé ethnocentriste selon lequel certaines langues seraient mieux à même que d'autres

d'interpréter la raison ou les émotions, le monde des affaires ou de la recherche. Les Grecs traitaient les autres peuples de barbaroi (« barbares », littéralement : « ceux qui bredouillent »). Deux mille ans plus tard, Rivarol prétendait : « Le français, par un privilège unique, est seul resté fidèle à l'ordre direct, comme s'il était tout raison (...). Ce qui n'est pas clair n'est pas français. » Tandis que Rousseau, faisant l'éloge de l'italien, concluait : « Je crois avoir fait voir qu'il n'y a ni mesure ni mélodie dans la musique française, parce que la langue n'en est pas susceptible ; que le chant français n'est qu'un aboiement continu, insupportable à toute oreille non prévenue (...). »

### **L'apanage d'une minorité**

Eh bien non. Il y a des formes sonores qui changent, des représentations différentes du monde parce que chaque langue a sa façon particulière de rendre compte de la réalité. Pour autant, aucune ne peut être considérée, sur ce plan, comme supérieure. Ce qui différencie les langues n'est pas leur capacité à tout dire. « Les langues diffèrent essentiellement par ce qu'elles doivent exprimer, et non par ce qu'elles peuvent exprimer », comme l'a fait remarquer le linguiste Roman Jakobson, qui précisait aussitôt (à bon droit) qu'elles peuvent tout exprimer.

Ce qui distingue les langues entre elles de ce point de vue, c'est leur histoire. L'écriture les a transformées en outils de savoir, en moyen d'accumulation de connaissances conservées par les manuscrits, démultipliées par l'imprimerie, l'informatique. Vecteurs de rayonnement d'une culture affinée par la pratique continue des écrivains, des savants, des techniciens, les langues se sont affranchies par l'écriture du temps et de l'espace, se répandant à des milliers de kilomètres et à des siècles de distance.

Le français est longtemps resté l'apanage d'une minorité de locuteurs, ceux des couches supérieures de la société en Europe au XVIII<sup>e</sup> siècle, et aussi, d'une certaine façon – en dehors de la partie centrale du pays – en France. Jusqu'en 1850, les francophones sont minoritaires à l'intérieur des frontières. Il faudra l'enseignement obligatoire et son programme de base, « lire, écrire, compter », pour franciser ceux dont les descendants utilisent la langue de l'école et non celle de leurs ancêtres. La même acculturation est réalisée, aujourd'hui comme hier, auprès des jeunes issus de l'immigration.

### **Enrichissement mutuel**

L'histoire advenue au temps de Jules Ferry, qui a précipité l'évolution lente et régulière de la conversion au français de tout le territoire, se rejoue au présent, essentiellement en Afrique. Chaque année, par millions, de nouveaux locuteurs accèdent à l'alphabétisation en apprenant une langue imposée il y a cent ou deux cents ans par le colonisateur. Pour autant que les langues des populations sont préservées dans chacun de ces pays, qu'elles continuent à être employées, complémentairement au français, sur un continent menacé par la balkanisation, l'enrichissement mutuel devient considérable. Il y a désormais plus de gens hors d'Europe qu'en Europe qui se déclarent francophones. La croissance attendue est exponentielle (de l'ordre de 150 % en quarante ans). L'avenir du français se joue loin de son berceau, qu'on situe entre Seine et Loire. Son centre de gravité est en train de se déplacer vers l'Afrique, comme celui de l'anglais est passé de l'Angleterre aux Etats-Unis, celui du portugais de la péninsule ibérique au Brésil.

Avec l'expansion d'une langue qui devient le patrimoine commun de centaines de millions de locuteurs, des variétés vont continuer à émerger, à s'affirmer. Ce seront les français de demain. Jadis, le processus aurait abouti à des langues séparées. Le latin n'a pu conserver son unité : sa

fragmentation au Moyen Age a donné naissance à une demi-douzaine de langues romanes. Les conditions ont changé. Internet assure une diffusion instantanée de tous les usages et offre la possibilité de préserver une intercompréhension. De cet échange du français avec des centaines de langues en contact résultent déjà de nouveaux mots, de nouvelles musiques, de nouveaux accents, de nouvelles manières d'exprimer le monde.

Au fond, Bush avait raison : il n'y a pas un seul mot dans toutes ces variétés de français pour dire « entrepreneur », il y en a beaucoup. Et bien plus encore qu'on ne l'imagine pour désigner ceux qui travaillent ou ceux qui aiment, pour dire à leur façon le monde de tous ceux qui habitent cette langue vivante, qu'ils la reçoivent de leur famille, de leur environnement ou de l'école. Au-delà de la diversité de leurs accents, de leurs « régionalismes », c'est bien leur langue. Notre langue.